

Détail touchant et à peine croyable! l'évêque d'Imola n'eut pas le moyen de se rendre au Conclave de Venise, tant sa charité était grande pour les pauvres avec lesquels il partageait chaque mois par moitié les revenus de son évêché.

Sans l'offre généreuse de Monsignor Bertazzoli, administrateur du diocèse, disait plaisamment le pieux pontife, le cardinal-évêque d'Imola n'aurait pas eu le moyen d'entreprendre le voyage de Venise. A peine aurait-il eu assez d'argent pour y aller à pied, en pèlerin, avec ses conclavistes et quelques serviteurs. C'est à Bertazzoli que je dois l'honneur, si c'en est un, d'avoir été nommé Pape!

Le 30 novembre 1799, 35 cardinaux se réunissaient donc dans la ville des Doges et dans l'abbaye bénédictine de Saint-Georges. (1)

Le futur cardinal Consalvi fut nommé secrétaire de l'illustre assemblée. Il nous a laissé dans ses *Mémoires* (2) le récit vivant

(1) Voici les noms de ces cardinaux :

Albani, duc d'York, Antonelli, Valenti Gonzaga, Caraffa Trajetto, Zelada, Calcagnini, Mattei, Archetti, Joseph Doria, Livizzani, Borgia, Caprara, Vincenti, Maury, Pignatelli, Roverella, La Somaglia, Antoine Doria, Braschi, Carandini, Flangini, Rinuncini, Honorati, Giovanetti, Gerdil, Martiniana, Herzan de Harras, Bellisomi, Chiamonti, Lorenzana, Busca, Dugnani, de Pratis Fabrice, Ruffo.

Il existait encore, dans diverses parties de l'Europe, onze cardinaux; mais plusieurs circonstances les avaient empêchés de venir. C'étaient les cardinaux Sentmanat, Mendoza, Gallo, La Rochefoucauld, Rohan, Montmorency-Laval, Frankenber, Migazzi, Bathiany, Ranuzzi, Zurlo.

A la rigueur, il existait quarante-sept cardinaux, si l'on compte le cardinal Antici; il avait donné, entre les mains de Pie VI, une démission régulière acceptée par un bref auquel avait adhéré trente-sept cardinaux. Néanmoins, Antici se présentait à Venise pour entrer au Conclave. Ses anciens collègues ne voulurent pas l'admettre et ils eurent raison.

La lettre dans laquelle Pie VI stigmatise la conduite de ce déserteur se trouve dans les *Mémoires de Consalvi*, p. 6-7.

(2) Voir notre édition illustrée de ces *Mémoires*, p. 1-96; c'est toujours celle-ci que nous citons.

Pendant que nous écrivions ces pages, un nouvel et très intéressant ouvrage nous a été envoyé par son auteur qui confirme et complète sur plusieurs points le récit des *Mémoires de Consalvi*. Ce livre est intitulé: *Un peu plus de lumière sur le Conclave de Venise et sur les commencements du pontificat de Pie VII*, par le R. P. C. VAN DUERM, S. J. Paris, Lecoffre, 1896.

Le savant jésuite nous apprend, dans sa préface, qu'il a interrogé les archives de Vienne, étudié toute la correspondance du cardinal Herzan avec le tout-puissant Thugut, premier ministre de l'empereur François II d'Autriche. Ce livre, ou plutôt ce recueil de pièces officielles, sera aussi indispensable à consulter

et circonstancié de ce Conclave; où, malgré, le malheur des temps, on vit se reproduire de fâcheuses dissensions et des lenteurs qui semblaient interminables.

Le cardinal Consalvi, comme secrétaire du Conclave, écrivit aux souverains des lettres dont il ne cite en ses *Mémoires* que les trois principales. La première, à l'empereur des Romains, François d'Autriche; la seconde, à l'empereur de Russie, Paul I<sup>er</sup>; la troisième, à Louis XVIII, qualifié de roi de France, bien qu'il fût alors exilé de son royaume et réfugié en Courlande.

Ce dernier répondit en ces termes: « Nous reconnaissons solennellement le Pontife qui sera choisi par vous, et lorsque Celui par qui règnent les rois nous aura rétabli sur le trône de nos ancêtres, nous ferons respecter son autorité légitime dans toute l'étendue de notre royaume et nous justifierons notre titre de roi très chrétien et de fils aîné de l'Eglise.

» Signé : LOUIS. »

Donné à Mittau, le 14 novembre 1799.

Il fallut attendre le cardinal Herzan, représentant de l'Autriche. Deux partis se dessinèrent bientôt parmi les membres du Conclave; le cardinal Antonelli, préfet de la Propagande, se mit à la tête d'un groupe important, qui favorisait l'élection du cardinal Mattei, archevêque de Ferrare; (1) le cardinal Braschi, propre neveu du Pape défunt, dirigeait un autre groupe et faisait voter pour le cardinal Bellisomi, évêque de Césène. A chaque scrutin, le premier obtenait 13 voix, le second en réunissait 22; or, il en fallait 24, c'est-à-dire les deux tiers des suffrages des cardinaux présents.

Dans tous ces scrutins, il était facile de deviner une cause politique. Le cardinal Consalvi n'hésite pas à l'attribuer à l'intervention de la cour d'Autriche, très désireuse de se conserver la possession des trois

sur le Conclave que les *Documents sur la négociation du Concordat*, publiés par M. BOULAY DE LA MEURTHE, le sont pour le traité religieux entre le Saint-Siège et la France.

(1) Voir son portrait dans la biographie de Pie VI, p. 24.

Légations de Bologne, de Ferrare et des Romagnes, fruit de la victoire récente de La Trébia. Or, le cardinal Mattei avait signé le traité de Tolentino et il paraissait difficile qu'il songeât, comme Pape, à détruire ce qu'il avait conclu comme cardinal. Et pour cette cause on lui opposait Bellisomi, qui déplaisait à l'Autriche.

Les choses se traînèrent ainsi pendant deux mois, et c'est alors que, pour faire diversion, quelques cardinaux portèrent leurs suffrages sur le cardinal Gerdil, né à Samoens, en Savoie, et ancien précepteur de Charles-Emmanuel IV. L'Autriche, par l'organe du cardinal Herzan, fit prononcer l'exclusion contre ce candidat, sous prétexte que l'empereur n'agréait pas le choix d'un sujet du roi de Sardaigne, disant, au reste, que la Savoie ayant été annexée à la France, son gouvernement verrait dans ce fait un nouvel obstacle.

Il y avait 103 jours que le Conclave était ouvert, et les choses n'avançaient guère. C'est alors que, pour vaincre ces résistances et triompher de ces atermoiements, Consalvi secrétaire du Conclave, fit preuve de cet esprit pénétrant et de ce dévouement sans bornes qu'il devait mettre vingt-quatre ans au service de l'Eglise. Il alla trouver le cardinal Maury.

Celui-ci, dont on connaissait l'éloquence et dont on subissait l'ascendant, proposa le cardinal Chiamonti, auquel, jusqu'alors, personne n'avait songé. Dès le lendemain (14 mars 1800), le futur Pape avait réuni tous les suffrages.

Écoutons Consalvi nous raconter ce solennel moment :

Le 14 mars parut enfin. C'était le jour destiné par la Providence pour faire cesser le veuvage de l'Eglise romaine et pour donner un suprême pasteur aux fidèles, après une vacance du Saint-Siège de six mois et seize jours, et après trois mois et quatorze jours de Conclave.

On se rendit au scrutin à l'heure accoutumée; Chiamonti fut élu unanimement et proclamé Souverain Pontife. L'élection faite, tous les cardinaux assis dans les stalles situées du côté où se tenait Chiamonti se retirèrent du côté opposé, le laissant seul, selon l'usage, en signe de respect.

Le cardinal doyen sortit de sa stalle et, suivi des cardinaux, il se dirigea vers celle où était assis Chiamonti, afin de savoir s'il acceptait la tiare.

Chiamonti demanda un moment pour prier. Après son oraison, il répondit qu'il se reconnaissait indigne d'une charge si sublime; qu'il était confondu et tremblant à l'aspect d'un si lourd fardeau et à la vue de son insuffisance; qu'il comptait sur l'aide et le concours du Sacré-Collège dans l'exercice du pontificat auquel il ne croyait pas devoir renoncer dans les circonstances actuelles de l'Eglise et dans la nécessité de ne plus prolonger son veuvage.

On lui demanda quel nom il désirait choisir. Il répondit qu'en souvenir de gratitude pour son prédécesseur, il prenait celui de Pie VII.

Après qu'on l'eut couvert des vêtements pontificaux, les cardinaux firent au nouveau Pape l'adoration accoutumée, puis la chapelle fut ouverte, tandis que de la loge, le plus ancien des cardinaux annonçait au peuple aggloméré sur la petite place de l'île l'exaltation du cardinal Chiamonti au pontificat, sous le nom de Pie VII.

Cette nouvelle fut accueillie par des transports d'allégresse; la foule était prodigieuse et la joie causée par cette élection était vraiment universelle (1).

Cette joie universelle ne fut point, on le pense, partagée par l'Autriche. La cour de Vienne et surtout l'empereur, blessés de cette nomination qui contrariait leurs desseins, refusèrent de laisser couronner le nouveau Pape dans l'église de Saint-Marc.

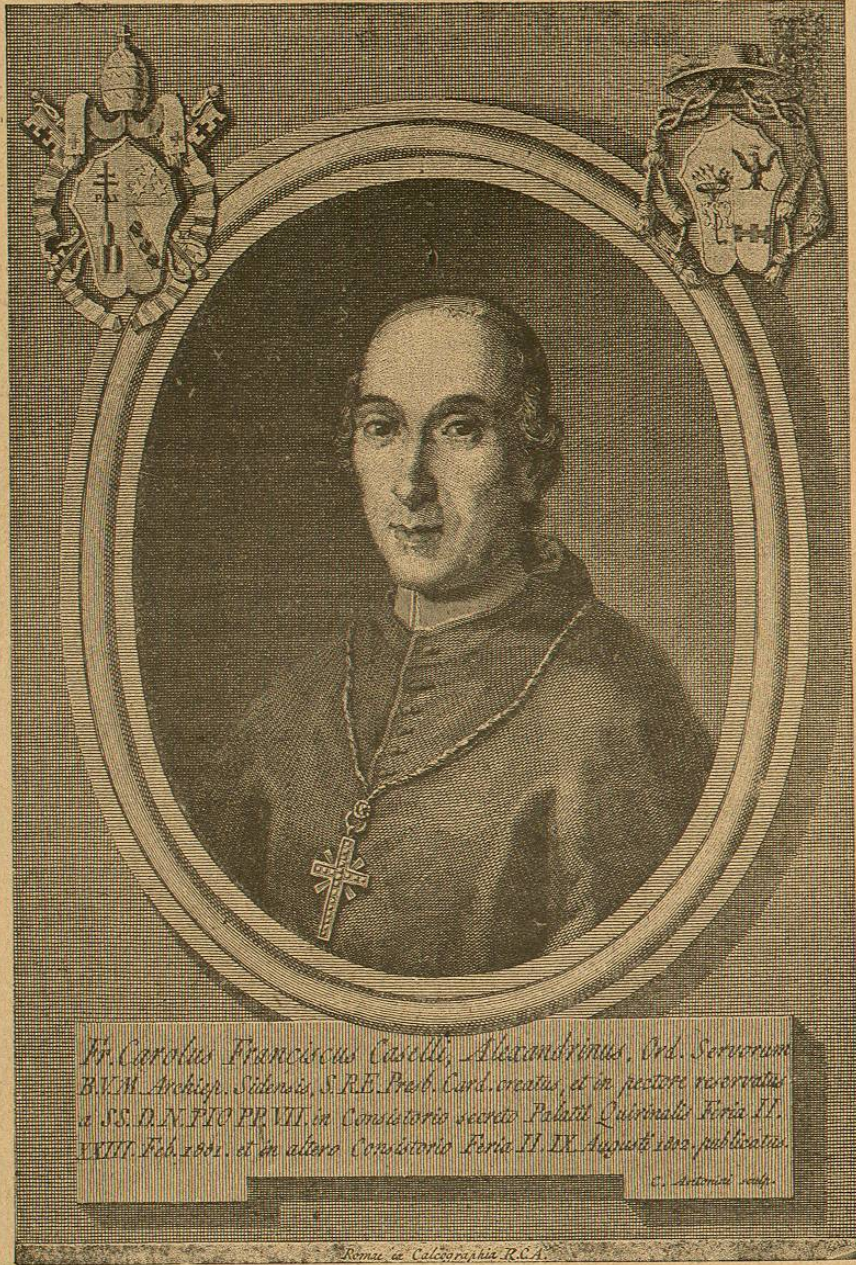
Dans la correspondance du cardinal Herzan avec le ministre Thugut, (2) ce cardinal informe son gouvernement que le général Montfrand voit les plus graves inconvénients à faire la cérémonie du couronnement dans l'église Saint-Georges où l'espace manque au déploiement de la foule. Il ajoute que la noblesse et le peuple de Venise désirent vivement que la solennité ait lieu à Saint-Marc, à cause de la place sur laquelle pourront s'étendre ceux des fidèles qui n'auront pas pu pénétrer dans la cathédrale. La noblesse avait déjà affecté la somme de sept mille ducats pour couvrir les frais éventuels; mais toutes ces bonnes raisons ne parvinrent

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*, p. 75.

(2) Citée par le R. P. C. Van Duerm, S. J., dans son livre: *Un peu plus de lumière sur le Conclave de Venise*, p. 264.

pas à convaincre François et son gouvernement qui s'obstinèrent à refuser Saint-Marc. Un riche Vénitien dut offrir la *sedes gestatoria*

et la cérémonie se fit le 21 mars, dans la petite église du couvent de Saint-Georges. Ce fut le cardinal Antoine Doria qui cou-



ronna le nouveau Pape. Le soir, la ville entière s'illuminait en signe de réjouissance.

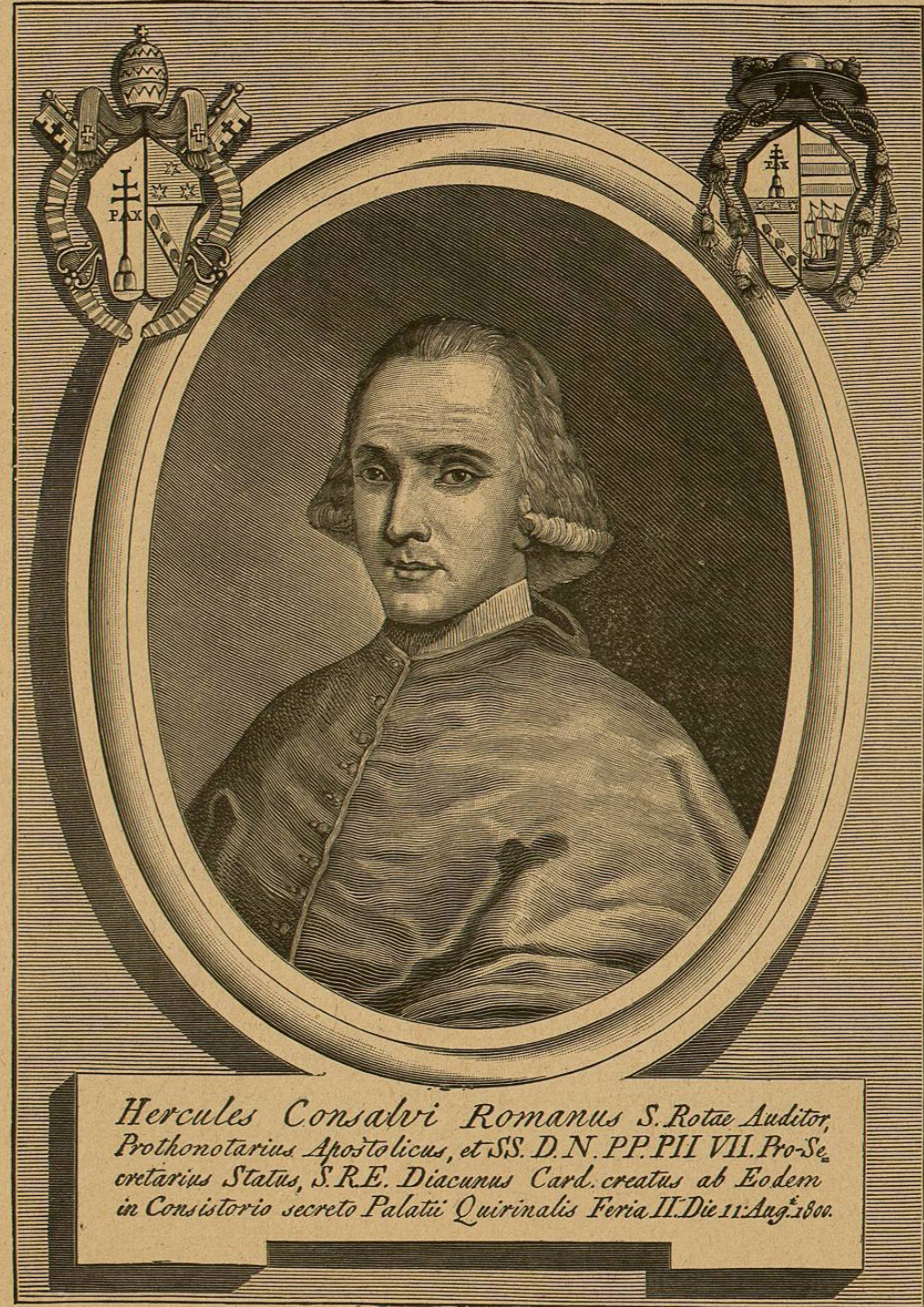
L'Autriche poussa plus loin encore ses mesquines représailles contre l'élu. N'ayant pas eu le temps de traiter avec lui avant l'élection, elle lui tendit un piège. Elle insista, par l'intermédiaire du cardinal Herzan, pour que le nouveau Pape fit le voyage de Vienne, représentant que de ce

voyage résulterait un bénéfice incalculable pour le Saint-Siège, que la connaissance personnelle de l'empereur serait très utile à Sa Sainteté et au bien de l'Église et de l'État; que le Pape se trouvant à Venise, il ne fallait pas perdre une occasion si précieuse d'entreprendre un voyage dont le trésor impérial payerait, au reste, tous les frais.

Le Pape sut déjouer tous ces desseins et

répondit que, dans les circonstances difficiles où se trouvait l'Église, son devoir l'obligeait de se rendre incessamment à Rome.

Plein de mansuétude et oubliant les procédés si louches de l'empereur à son égard, le nouveau Pontife écrivit, dès le 22 mars,



une lettre à ce monarque. Sans faire d'allusion, même lointaine, aux agissements mesquins qui avaient empêché l'éclat de son couronnement, Pie VII laisse parler son

cœur, et, sans effort, atteint pourtant aux plus hautes considérations.

Nous n'en citerons qu'un seul passage, où, après avoir déclaré qu'il avait voulu lui

annoncer lui-même la nouvelle de son élection, le Pape ajoutait :

Parmi toutes les persécutions qui, jusqu'à ce jour, ont affligé l'Église, aucune n'a jamais montré avec une telle évidence quelle étroite union règne entre la dignité et la sécurité du sacerdoce et celles de l'empire. Le sacerdoce ayant été détruit — pour autant que cela était au pouvoir des impies, — plusieurs chefs d'État ont vu abattre également leur propre dignité, et d'autres, en grand nombre, l'ont vue crouler et menacer ruine. Si l'Église se voyait rendue à son ancienne splendeur, elle inspirerait elle-même la terreur et l'épouvante aux ennemis des trônes et elle défendrait plus efficacement les droits sacrés des princes.

Ils étaient bien convaincus de cette vérité, les impies adversaires de l'autorité temporelle, et voilà pourquoi, avant de s'attaquer à elle à visage découvert, ils concentrèrent tous leurs efforts contre le clergé et contre la religion. Après avoir surpris la piété des princes, ils parvinrent à obtenir, tantôt une diminution, tantôt même la cessation complète de l'autorité de l'Église; alors suivirent l'abaissement des ministres du culte, la ruine de cette discipline très sainte et de cette harmonie qui avaient si longtemps procuré la gloire de l'Église, la sécurité des princes et le bonheur des peuples..... (1).

Quelle hauteur de vues, quelle connaissance de l'état des esprits, quelle clairvoyance des périls qui menaçaient les trônes de tous les princes de l'Europe! Mais ces considérations étaient bien un peu élevées pour François II. Aussi, n'en tint-il que médiocrement compte dans la suite.

Toutefois, il ne voulut point être en reste de politesse avec le nouveau Pontife, et dissimulant, assez mal d'ailleurs, son dépit, il lui adressa la réponse suivante :

TRÈS SAINT PÈRE,

L'allégresse que mon âme a ressentie à la nouvelle que l'Église avait retrouvé un digne chef dans la personne de Votre Sainteté s'est singulièrement vue augmentée quand j'ai eu sous les yeux les expressions affectueuses dont il a plu à Votre Sainteté d'accompagner la notification de cet heureux événement.

Je me vois, de la sorte, obligé de joindre l'expression de ma reconnaissance aux félicitations sincères que j'adresse à Votre Sainteté pour une exaltation reçue aux applaudissements des fidèles. Je consigne la manifestation de ma gratitude dans

(1) C. VAN DUERM, *loc. cit.*, p. 269.

l'acte même par lequel je me fais gloire de donner des assurances, non seulement de mon zèle constant pour la conservation de la splendeur de la sainte religion catholique, mais, en outre, de mes sentiments de tendre hommage pour la personne de Votre Sainteté.

Animé de ces dispositions, j'implore pour moi et pour ma famille la bénédiction apostolique.

FRANÇOIS.

Vienne, 26 mars 1800. (1)

Le lecteur conviendra sans peine, il y a loin de l'lettre à la réponse! C'est même alors que, vexé, démasquant ses batteries, l'empereur envoya à Venise un agent diplomatique, le marquis Ghisleri, qui déclara que l'intention formelle de son maître était de garder les trois Légations. Le Pape s'opposa à ces revendications et manifesta de nouveau sa résolution de gagner Rome au plus vite. En effet, Pie VII s'embarqua le 6 juin 1800 sur la *Bellone*, petit bateau que le gouvernement autrichien mit à sa disposition d'assez mauvaise grâce, ne prenant pas même le soin de l'aménager et de l'approvisionner.

Pour un voyage qui demande ordinairement vingt-quatre heures, il fallut douze jours, tant les matelots se montrèrent inexpérimentés. On finit par aborder à Pesaro. De là, le Pape se rendit à Ancône, où les vaisseaux russes et anglais qui stationnaient dans le port rendirent les honneurs militaires. C'est ainsi que l'avait ordonné à Souvarow l'empereur Paul I<sup>er</sup>, qui, tout schismatique qu'il fût, donnait alors aux empereurs et aux catholiques une leçon dont ils avaient besoin et dont ils ne surent pas profiter.

A Ancône, l'enthousiasme éclata spontanément dans la foule, à la vue du Pontife. 600 citoyens de la ville, dételant les chevaux de la voiture, y attachèrent des cordes garnies de rubans et la traînèrent ainsi jusqu'au palais de l'évêque.

Ce fut à Foligno, dit le cardinal Consalvi (2), que le marquis Ghisleri, sur un ordre reçu de Vienne, et gardé secret depuis quelques jours, se décida à nous annoncer

(1) *Ibid.* p. 316.

(2) *Mémoires*, p. 491.

avec un air plein de tristesse la victoire des Français à Marengo et la cession de treize forteresses et de tout le pays jusqu'à l'Adige, enfin la restitution au Pape de l'État pontifical, occupé par les Impériaux de Pesaro jusqu'à Rome. C'était le premier fruit de cette victoire de Marengo, dont Pie VII avait déjà appris la nouvelle à Ancône.

Cette victoire décidait du sort de l'Italie. Passant ensuite par Lorette, le Souverain Pontife se dirigea sur Rome, où il arriva le 3 juillet, au milieu d'un peuple ivre de joie.

Les cardinaux Braschi, Doria, Borgia et



LE PREMIER CONSUL

Pignatelli avaient accompagné le Pape, ainsi que Consalvi, Scotti et Caracciolo, qui devinrent aussi cardinaux peu après.

### III. DÉBUTS DU PONTIFICAT DE PIE VII — BATAILLE DE MARENGO — PRÉLIMINAIRES ET CONCLUSION DU CONCORDAT DE 1801

La vie d'un homme élevé à la papauté — si grand qu'il ait pu être pour mériter un tel honneur — ne commence, en vérité, qu'avec son avènement. Aussi tout ce que nous avons dit jusqu'ici pâlit devant ce qui nous reste à dire.

A peine remis en possession de l'État

pontifical par les deux cours de Naples et de Vienne, le nouveau Pape inaugura son règne par un acte de pacification.

Le jeune vainqueur de Marengo, à qui l'histoire et l'Église auront pourtant beaucoup à pardonner, eut, après sa victoire, une intuition de génie. Effrayé du chaos apporté dans les esprits et les mœurs par dix années de révolution sanglante, il comprit que la religion seule pouvait ramener la paix. Soit calcul d'ambition, soit souvenir d'enfance, soit inspiration d'en haut, il tourna ses yeux vers Rome et vers Pie VII, qui s'y acheminait.

Comme celui-ci allait entrer dans la Ville Éternelle, le comte Alciati, neveu du car-



FRANÇOIS CACAULT

dinal Martiniana, évêque de Verceil, se présenta devant lui. Il était porteur d'un important message. Le jeune vainqueur de Marengo, maître de la Haute-Italie, écrivait au nouveau Pontife, répétant les paroles solennelles qu'il avait déjà prononcées à Milan :

Très Saint-Père, lui disait-il, mon intention formelle est que la religion chrétienne, catholique et romaine soit conservée dans son entier, qu'elle soit publiquement exercée. La France, instruite par ses malheurs, a ouvert enfin les yeux; elle a reconnu que la religion catholique était comme une ancre qui pouvait seule la fixer dans ses agitations et la sauver des efforts de la tempête; elle l'a, en conséquence, rappelée dans son sein. Je ne puis